

**43ÈME CONGRES CONFEDERAL**

**Comprendre au-delà de la vivacité des échanges**



Le 43ème Congrès confédéral s'est achevé dans la confusion, avec de l'incompréhension, de la déception, de la colère et un goût d'inachevé. A l'heure du bilan, il faut que nous comprenions ce qui s'est passé pour en tirer les enseignements. Comme nous avons su prendre nos responsabilités à Montpellier, en ne choisissant pas la fuite en avant, face à la crise, y compris dans les votes au bureau national, nous agissons pour rassembler, pour faire vivre la CFDT, les orientations que nous avons adoptées dont nous avons été porteurs et ainsi faire gagner le parti pris de la solidarité.

**S**i pour la plupart des militants présents à Montpellier, le congrès a été une véritable épreuve, il a été difficilement lisible, pour les adhérents et militants restés dans leur entreprise. En effet, il n'était pas simple de comprendre le film du congrès au travers du seul compte rendu des médias qui en ont, pourtant, largement fait écho. Il n'est pas sûr que le numéro spécial «Congrès» de syndicalisme hebdo du 30 mars, qui titre «Riche et animé» soit beaucoup plus éclairant en la matière.

Notre secrétaire générale voulait que ce congrès soit celui de la clarification, de la légitimité et de la confiance retrouvée. Quelle occasion manquée ! Il a, en fait, été le révélateur public d'un malaise largement partagé par les militants et de nombreuses organisations de la CFDT alors même que celle-ci pouvait être fière d'afficher une progression constante de son nombre d'adhérents, des bons résultats électoraux, ce qui la place en tête des organisations syndicales en France.

Mais alors, d'où vient ce malaise ? D'une insatisfaction de nombreux militants sur la manière de faire vivre la CFDT, ses orientations, sa politique d'action, son rapport aux autres organisations, sa place dans le mouvement social. Sans oublier tout ce qui s'est exprimé autour des conditions du départ

de Jean Kaspar. Il n'est donc pas étonnant que de nombreuses interventions aient eu une tonalité critique envers la direction confédérale. Pour la FUC, comme pour la FGE, ces critiques sont un message du congrès, interpellant l'organisation sur la nécessité de vivre mieux la démocratie, de retrouver une plus grande audace revendicative, une plus grande capacité d'indignation et de critique sociale, un engagement plus sociétal, plus conforme à nos ambitions de transformation sociale. Ces messages ne remettent pas en cause les orientations que nous avons adoptées à ce 43ème congrès et confirment le contractuel comme un axe stratégique majeur de notre action syndicale pour atteindre nos objectifs de transformation.

De ce point de vue, ce qui s'est passé au congrès conforte la FGE et la FUC dans les orientations qu'elles avaient adoptées dans leur congrès respectif, précisées pour la FUC lors de son congrès à Mulhouse, en novembre dernier, et pour la FGE lors de son conseil fédéral de janvier. Pour nos deux fédérations, se sont trouvées réaffirmées l'exigence d'une meilleure lisibilité, et articulation entre le revendicatif, le développement de l'action, le rapport de forces avec la mise en oeuvre du contractuel.

Le congrès a été une épreuve diffi-

le parce qu'il n'y a pas eu volonté de rassembler, en donnant notamment des signes tangibles que les messages des délégués avaient été entendus. Alors comme toujours dans de pareilles circonstances, la colère, l'intolérance, l'exacerbation l'ont emporté. Les militants étaient en droit d'attendre au-delà des nécessaires clarifications sur les orientations une réponse moins divisive. Ils pouvaient espérer qu'il n'y ait pas de volonté de normaliser ou de cliver les positions ou sensibilités.

Le congrès a donc été un rendez-vous manqué car ce que nous avons vécu dans la CFDT ces dernières années nécessitaient synthèse, sérénité, écoute et confiance à retrouver.

Maintenant, nous sommes de nouveau dans nos organisations, dans nos entreprises. Nous avons la charge de mettre en oeuvre toutes les orientations du congrès de Montpellier. Sans dramatisation mais avec lucidité nous devons dépasser cette situation de crise interne car nous sommes tous propriétaires de la CFDT et de son avenir. Le meilleur moyen, c'est d'impulser une dynamique de l'action, de l'innovation revendicative. Prendre plus encore le chemin du projet porteur qu'est celui de la réduction massive du temps de travail. C'est la voie sur laquelle nous attendent et nous jugeront nos adhérents et les salariés. ●

# Le film du congrès : les faits marquants

## Le débat sur l'activité

Après une présentation du débat souhaité par Nicole Notat comme devant être le plus clair possible sans éluder aucune question, 65 délégués se sont succédés à la tribune. Deux délégués de la FGE et cinq de la FUC ont pu intervenir dans ce cadre. Nos deux fédérations n'ont pu prendre la parole en tant que telle, puisqu'elles sont respectivement 9ème et 10ème organisation et seules les huit premières fédés et URI pouvaient s'exprimer.

Le débat a donné lieu à des échanges très vifs particulièrement autour de la crise qui a débouché sur la démission de Jean Kaspar et sur le manque de tonalité revendicative de la CFDT, son rapport aux différents pouvoirs et sa place dans le mouvement social.

Si la plupart des délégués se sont réjouis de la progression de la CFDT - fruit de l'action quotidienne de chacun -, beaucoup d'intervenants ont regretté l'isolement de la CFDT, véritable handicap pour mettre en oeuvre

l'ambition du congrès, le parti pris de la solidarité.

## Les réponses sur l'activité et le vote du quitus

Si la Secrétaire Générale a choisi, à juste raison, d'apporter des clarifications sur la ligne de la confédération, ce qui a marqué les congressistes, c'est la tonalité des réponses qui ont été plus diviseuses que rassembleuses, et qui ciblait nommément des responsables d'organisations qui ne sont pas traditionnellement cataloguées dans l'opposition. Ce qui a fait dire à la presse que la Secrétaire Générale avait opéré par frappes chirurgicales.

Ce choix a eu pour effet d'accentuer les crispations. Sans doute, il a eu alors des conséquences sur le vote du quitus.

La plupart des congressistes, comme des responsables des organisations ou de la confédération, pensaient que le vote serait très serré. Ce qui est sûr, c'est que, contrairement aux autres congrès, ce sont des

syndicats venant de toutes les organisations de la CFDT qui ont sanctionné l'activité.

## Le vote du bureau national

L'élection du bureau national est pour partie le résultat des clivages apparus précédemment mais aussi la volonté d'une majorité de syndicats de ne pas ouvrir une crise qui aurait pu être plus profonde encore.

## La réunion du bureau national

Le bureau national a élu la nouvelle Commission Exécutive, le Secrétaire Général, le Secrétaire Général Adjoint et le trésorier. Les élus du bureau national issus de la FGE comme de la FUC ont choisi de confirmer le vote de congrès qui, dans sa majorité, avait légitimé la Commission Exécutive lors du vote de la 3ème catégorie du bureau national.

## Le débat sur les amendements

Les amendements mis en débat ont tous été rejetés à

une exception près. Ce qui montre qu'il n'y avait pas d'ambiguïté sur les orientations qu'il nous fallait adopter. Les syndicats de la FUC et de la FGE ont, là aussi, dans leur grande majorité pris leurs responsabilités conformément aux orientations de leur organisation respective.

L'exception est venue de l'amendement du syndicat de l'arsenal de Brest qui a proposé que la «CFDT revendique une loi cadre pour abaisser significativement la durée du temps de travail et aboutir progressivement aux 32 heures hebdomadaires». Cet amendement a été largement adopté, c'est tout simplement que les délégués voulaient dans une grande majorité sortir avec un projet revendicatif et de société porteur pour toute la CFDT. Les syndicats de la FGE ont voté d'autant plus cet amendement, qu'ils s'inscrivent pleinement dans la dynamique de la campagne d'action que mène leur fédération depuis plusieurs semaines autour du thème «32 heures carrément».

## Revue de presse

Le 43ème congrès de la CFDT s'est conclu avec la réélection de Nicole Notat mais... elle en sort «affaiblie» relèvent plusieurs quotidiens et hebdomadaires. «Elle n'a pas réussi à rassembler les militants» indique Les Echos. «Les différends entre syndicats et confédérations se sont aggravés» note la Tribune. Pour La Montagne du Centre, elle est «parvenue à surfer sur la vague des mécontentements cédétistes». «Le message du congrès va contraindre la direction confédérale à durcir ses positions» selon La Croix. Au total, la CFDT apparaît à l'issue de ce congrès avec une «image brouillée» notent les éditorialistes du Figaro et du Monde.

Plusieurs événements ont retenu l'attention des médias. Tout d'abord, le vote à 52% d'un amendement désa-

vouant l'activité passée de l'exécutif confédéral. Du jamais vu dans l'histoire de la CFDT. «Une sanction», «un sévère camouflet», «un avertissement» selon les expressions de la presse pour cause de stratégie revendicative insuffisante. Comme d'autres publications, le Parisien relève «les remontrances sur le déficit de défense des acquis sociaux, sur la mollesse dans les rapports avec le gouvernement, sur la faiblesse des revendications, sur les accrocs à la démocratie interne...». Et d'évoquer la «démission imposée» en octobre 1992 à Jean Kaspar qui a provoqué un malaise persistant. Face à cet ensemble de reproches, Nicole Notat a «critiqué en termes polémiques des organisations importantes comme celle de chimie ou du gaz et de l'électricité» indique La

Croix. Elle a joué «un quitte ou double» selon Libération et «au fil de ce discours de combat, des hésitants ont basculé dans le camp des opposants». Parlant des secrétaires généraux de la FGE et de la FUC, Martine Gilson du Nouvel Observateur indique : «ce ne sont pas de dangereux gauchistes ; dans leurs entreprises, ils signent des accords à tour de bras. Pourtant, il sont un peu las de la stratégie Notat». Ils considèrent, reprend-elle, citant Jacques Khélif, que «la voie contractuelle est la bonne. Mais, dans ce cadre, il faut se poser des questions sur la place et les modalités du rapport de force».

Autre fait mis en avant : les congressistes ont adopté à 57% un amendement proposant une loi-cadre pour aller vers une réduction du temps de travail à 32 heures alors que la direction confédérale privilégie une approche contractuelle sur ce thème. Cela traduit, selon

## DEMOCRATIE

### La fin du congrès

Le moment le plus pénible du congrès a été la conclusion du débat sur les orientations qui ont clos le congrès. La phrase de Nicole Notat proposant de ne voter la résolution qu'à partir du chapitre 2 a provoqué un tollé, la colère ou l'incompréhension de la majorité des délégués. A cause de cet incident, le congrès s'est terminé dans une extrême confusion, ce qui nous a fait dire que nous avions terminé avec une salle cassée en deux.

### Le bureau national d'après congrès

Consciente des effets catastrophiques en interne comme en externe de la gestion de fin de congrès, la Commission Exécutive a convoqué un bureau national qui s'est réuni le 29 mars. Elle a proposé une déclaration au Bnc qui a été largement amendée après débat et adoptée à l'unanimité du bureau national. L'objectif de cette déclaration était de confirmer que l'article 100 est partie prenante de la résolution. ●

C'est une grande partie de la CFDT qui a eu mal à sa démocratie lors de ce congrès. Qu'ils aient ou non refusé le quitus nombreux sont les délégués qui sont repartis meurtris et troublés.

Une intolérance bien partagée, le propos laissant penser que la résolution devait s'apprécier sans l'article sanctionnant l'activité, des expressions donnant le sentiment que peu de cas serait fait de l'avis du congrès ont largement contribué au trouble.

Pourtant le fait même que l'amendement à l'article 100 ait pu être adopté constitue un gage réel de démocratie.

Mais si la démocratie exige le respect des règles communes et l'acceptation des décisions majoritaires, elle ne s'en satisfait pas pour autant. La démocratie est d'abord un état d'esprit.

Et là le dernier congrès n'est pas seul en cause. Il a simplement alimenté, aggravé et souligné un malaise à la fois plus ancien et plus profond. Depuis de longues années, la confédération est gérée selon la logique des blocs majorité/opposition qui permet la neutralisation des critiques les plus fortes.

Dans ce climat, les porteurs de nuances et de désaccords sont frappés de suspicion et la contradiction vaut désaccord définitif.

Marqué par ce contexte, le Bureau National Confédéral et le Comité National Confédéral apparaissent trop souvent comme de simples chambres d'enregistrement des positions de la Commission Exécutive.

Mais ces limites ne concernent pas que les instances confédérales. Des dysfonctionnements de même type n'épargnent pas toujours nos fédérations et affectent bien des organisations de la CFDT. Reste que ce n'est pas plus normal pour autant.

Le malaise démocratique naît aussi du conformisme de pensée qui pèse sur un militantisme en mal de perspectives alternatives. Lorsque le débat d'idées cède la place dominant alors les enjeux de personnes et les jeux d'appareils.

Robert Michels, dans son ouvrage du début du siècle «Les partis politiques», a décrit la tendance constante des organisations humaines complexes à la dérive bureaucratique.

Il ne fait aucun doute que notre organisation est aujourd'hui victime de ce phénomène et qu'il est plus que temps d'en prendre collectivement conscience et de s'en préoccuper.

Pour notre part, nous n'entendons pas en rester à ce constat et il faut souhaiter que notre volonté de s'extraire positivement des difficultés dans lesquelles se trouve la CFDT sera la volonté de tous.

Notre détermination sera aussi sans faille pour faire valoir, demain comme hier, nos analyses, nos propositions et réalisations sans jamais nous plier à la mode du «syndicalement correct». C'est nous en sommes persuadés la meilleure façon de servir la démocratie et de faire vivre la CFDT.

Témoignage Chrétien, «le besoin des syndicats d'un cadre de référence non corseter tout mode de réduction du temps de travail mais pour cristalliser un rapport de force au-delà de l'entreprise et retrouver des identifiants revendicatifs pour la CFDT».

Beaucoup d'articles ont également relaté la présence du secrétaire général de la confédération CGT, Louis Viannet. «Une première» souligne Infomatin qui titre «Lune de miel CGT-CFDT à Montpellier» tandis que Libération parle de «mariage blanc de la CFDT et de la CGT à l'autel de l'unité syndicale». Quelles convergences entre les organisations syndicales françaises ? Question qui a suscité un débat lors de ce congrès. Et la presse régionale notamment de reprendre les propos de Nicole Notat, estimant que «la stratégie de convergences est en panne». Interviewé par le journal La Croix,

Bruno Léchevin, secrétaire général de la Fédération Gaz-Electricité, indique que «le mur de Berlin n'est pas encore tombé dans le syndicalisme français, on est davantage préoccupé par le maintien de son pré carré que par la perspective de créer le syndicalisme de demain dans le cadre européen». A EDF- GDF, poursuit-il, «le pluralisme syndical avec cinq organisations divisées fait le jeu du patronat mais il faudra bien un jour parler de recomposition syndicale».

Ce 43ème congrès s'est de plus achevé dans l'extrême confusion. «La confrontation interne a atteint son paroxysme» soulignent plusieurs journaux, après la décision de Nicole Notat de retirer de la résolution générale l'amendement refusant le quitus sur son action depuis 1992. Au total, «la résolution générale a été certes adoptée à 77,6% des voix mais un bon tiers de la salle s'est refusé à voter, scandant dé-

mocratie, démocratie» relate les Echos. Pour La Tribune, voilà qui donne «l'image désastreuse d'une CFDT divisée et meurtrie».

Sous le titre «Occasion manquée à la CFDT», l'éditorialiste du Monde affirme «que pour redevenir vraiment crédibles aux yeux des salariés, les syndicats doivent montrer qu'ils fonctionnent de manière vraiment démocratique». Selon lui, Nicole Notat aurait «pu donner le sentiment qu'elle tiendrait compte de l'avertissement clair et net qui lui avait été adressé par le refus du quitus. Ramener ce vote à un simple accident de parcours, en voyant dans sa réélection une rectification du blâme reçu, laisse mal augurer de l'effet qu'aura ce congrès sur l'image du syndicalisme». Sous une autre plume, le quotidien indique que la secrétaire générale «a trois ans devant elle pour recoller les morceaux et décliner le parti pris de la solidarité».

# Et maintenant, faisons vivre la CFDT

Dépasser la profonde crise interne qui touche aujourd'hui l'organisation ne se fera pas en un jour. Notre objectif doit être de faire vivre les revendications et les valeurs de la CFDT, que ce soit au sein du débat confédéral, à travers la construction d'une nouvelle fédération FUC-FGE ou dans l'action revendicative quotidienne.

**D**onnons du souffle à notre fédéralisme et de l'ambition à notre syndicalisme par la construction de la future fédération FUC-FGE.

Notre objectif est de construire une puissante fédération d'industrie, à dimension européenne. Il s'agit de nous développer et d'organiser un nombre plus élevé de salariés, au service d'un projet syndical et revendicatif adapté aux conditions du 21ème siècle.

Nous poursuivrons notre réflexion sur l'avenir du syndicalisme et les défis qui lui sont posés. A travers un travail avec d'autres organisations CFDT, des intellectuels, des experts, des responsables d'autres organisations syndicales ou politiques.

Il s'agit de faire vivre et d'adapter aux évolutions, les valeurs de la CFDT que sont l'émancipation, la démocratie, la solidarité. Nous voulons faire gagner avec d'autres un syndicalisme du progrès, du contractuel et de la transformation sociale.

Déjà, nous voulons bâtir, conformément à l'idéal démocratique de la CFDT, la future fédération, en y associant, dans les différentes régions, 3.000 militants locaux. Nous pensons ainsi démultiplier les innovations et les énergies, favoriser l'intelligence collective, construire une organisation CFDT qui défend les intérêts des différentes catégories de salariés.

## Mettre en oeuvre les orientations du 43<sup>ème</sup> congrès

Nous mettrons en oeuvre la totalité des orientations contenues dans la résolution

générale du 43ème congrès.

Tout d'abord il s'agit de développer l'action revendicative pour obtenir une réduction massive du temps de travail en direction des 32 heures. C'est la priorité numéro un face à la grave crise sociale qui atteint aujourd'hui les différents secteurs de notre société. Sur ce dossier essentiel, nous voulons articuler l'action en faveur de l'emploi avec un juste partage des richesses et l'avènement d'une plus grande démocratie économique et sociale qui permette localement de négocier l'organisation du travail.

La rénovation des relations professionnelles ne se fera pas sans reconstruire un rapport de force dans les entreprises. Ce qui suppose une recomposition du paysage syndical, en France comme en Europe. Dans nos secteurs, nous travaillerons à renouer des liens avec les autres fédérations syndicales et à bâtir l'Europe sociale afin de satisfaire nos revendications et nos orientations. C'est ainsi que la recherche de nouvelles relations professionnelles, plus équilibrées où le social ne soit plus la cinquième roue du carrosse, ne sera pas qu'un marché de dupes.

Qu'il s'agisse de l'emploi et du développement local, de la lutte contre toutes les exclusions ou de la mise en place d'une protection sociale plus équitable, nous prendrons les initiatives susceptibles de satisfaire à notre devoir de solidarité. Nous voulons articuler nos revendications et nos efforts avec les différentes forces sociales attachées aux mêmes valeurs.

Nous serons mieux à

même d'articuler l'action professionnelle et interprofessionnelle avec la prise en compte des territoires.

En matière de champ fédéraux, la construction de la future fédération sera l'occasion de refonder un syndicalisme d'industrie CFDT, solidaire et démocratique. Nous voulons que les évolutions technologiques et les nouvelles organisations du travail favorisent le sens de l'intérêt général et l'intelligence collective plutôt que le corporatisme et l'individualisme.


Enfin, les syndicats de la future fédération auront à coeur de donner corps à la solidarité concrète en mettant en oeuvre la nouvelle charte financière confédérale.

## Agissons ensemble

Nous agissons avec l'ensemble des organisations CFDT. Tout d'abord sur la réduction massive du temps de travail : nous proposerons d'organiser manifestations régionales destinées à soutenir la délégation confédérale et à contraindre le CNPF à conclure positivement la négociation interprofessionnelle engagée.

Dans les semaines et les mois qui viennent, nous aurons à prendre des initiatives pour défendre une certaine conception de l'état et le maintien de différents services publics, qu'il s'agisse de l'énergie, du droit au logement ou du système de santé.

C'est avec les adhérents et les salariés que nous reconstruirons une CFDT pour laquelle nous avons déjà tant donné. ●



**EMERGENCE**  
47 49, av. Simon Bolivar,  
75950 Paris cedex 19.  
Tél : (1) 42.02.42.09  
(1) 42.02.44.55.  
Fax : (1) 42.02.48.78